

Image not found or type unknown



Recuperer sa carte de residence depose en 1981

Par **nora62**, le **21/05/2008** à **18:11**

je fais une demande pour toute les immigrées de france née avant 1963 qui ont eu culture française étant données qu'elles ont étudiées et travaillées en france est ce que elle ouvre droit à la nationalité française ou bien la carte de residence car maintenant elles résident en algérie et leur famille qui réside en france ont la nationalité